

Rencontre Annuelle de l'ED SNI

Mardi 20 juin 2023, CREA, Reims

Prix posters doctorants du pôle SNI

APPEL À POSTERS

La seconde édition de la Rencontre Annuelle de l'École Doctorale SNI (« ED SNI ») se tiendra le **20 juin 2023 de 8h00 à 17h00 au CREA***. Dans le cadre de cette journée, un **concours de posters doctorants sponsorisé par le pôle SNI** sera organisé. Deux prix seront décernés à deux des doctorants qui auront été sélectionnés pour présenter un poster le jour de l'évènement (1^{er} prix : 800 €, 2^{ème} prix : 500 €).

L'objectif de ce concours est de permettre aux **doctorants de l'ED SNI** de présenter leurs travaux de recherche au travers de posters et de récompenser ceux qui valorisent au mieux les **thématiques phares et stratégiques du pôle SNI**, à savoir le calcul haute performance, l'industrie 4.0, les matériaux et les transformations technologiques, énergétiques et environnementales.

Nous invitons tous les **doctorants inscrits en 3^{ème} année de doctorat ou plus** à soumettre à l'aide du **formulaire ci-joint** un résumé (maximum 1 500 caractères) de leur poster accompagné de 5 mots clés **au plus tard le 19 mai 2023 à 13h00**, délai de rigueur.

Après examen des résumés soumis et éligibles**, un **maximum de 14 posters** sera sélectionné par un jury composé de **9 membres** (8 enseignants-chercheurs rattachés à l'ED SNI – 1 par unité de recherche dans le périmètre de l'ED SNI – et la directrice de développement du pôle SNI). Tous les doctorants seront informés de la décision du jury (poster sélectionné ou non) au plus tard le **31 mai 2023**. Les posters retenus devront être accrochés le jour de l'évènement (**20 juin 2023**) à **8h00** sur une grille qui lui sera réservée et les doctorants auteurs des posters devront en expliquer le contenu au jury lors de son passage entre 13h30 et 15h45 (échange incluant une session Q/R). Après délibération du jury, un classement des posters sera établi et deux prix récompenseront les posters arrivés aux deux premières places. Ils seront décernés par le pôle SNI lors de la clôture de la journée vers 16h30.

* CREA : Centre de Recherches en Environnement et Agronomie – 2 Esplanade Roland Garros, 51100 Reims

** Soumission avant le 19 mai 2023 à 13h00 d'un résumé de 1 500 caractères au plus accompagné de 5 mots clés. Les soumissions ne respectant pas l'un ou l'autre de ces critères ne seront pas examinées.

Critères d'évaluation des résumés soumis (sélection d'un maximum de 14 posters)

- Notation : 0 mauvais – 1 insuffisant – 2 assez-bien – 3 bien – 4 très bien
- Critères :
 - Expression écrite (orthographe, expression) ;
 - Pertinence du sujet vis-à-vis des thématiques phares et stratégiques du pôle SNI ;
 - Pertinence des mots clés.
- Note globale sur 12.
- En cas d'égalité(s) pour déterminer le 14^{ème} et dernier poster sélectionné, la directrice de développement du pôle SNI tranchera.

Modalités pratiques sur les posters sélectionnés pour affichage le 20 juin 2023 à 8h00

- Format A0 – portrait ou paysage.
- Rédigé en anglais ou en français.
- Impression à la charge (de l'unité de recherche) du doctorant.

Critères d'évaluation des 14 posters (maximum) présentés le 20 juin 2023

- Notation : 0 mauvais – 1 insuffisant – 2 assez-bien – 3 bien – 4 très bien
- Critères :
 - Support du poster : équilibre/structuration du poster, qualité des illustrations, attractivité visuelle ;
 - Expression écrite : orthographe, expression, respect du format ;
 - Aisance de l'étudiant face au public ;
 - Capacité à écouter les questions, à tenir compte des remarques et pertinence des réponses ;
 - Malus de 2 points en cas de non-présence de l'étudiant près de son poster lors de la session poster.
- Note globale sur 16.
- En cas d'égalité, le président du jury (qui sera désigné parmi les membres du jury avant le début de l'évènement) tranchera.

Le 07/04/2023

Sophie Ladoucette

Directrice de développement du pôle SNI

